



Massif du Mont Rose - Signalkuppe (4554 m)

Ski alpinisme – du 17 au 19 avril 2019 (3 jours) - Italie



Le massif du Mont Rose comporte un véritable bouquet de "plus de 4000m". Le plus accessible à ski est le Signalkuppe, appelé aussi Punta Gnifetti. A son sommet se trouve le refuge le plus haut d'Europe, le rifugio Margherita.

Le versant italien permet une belle course de fin de saison avec une montée plus raisonnable que du côté suisse, tout en offrant une des plus longues descentes des Alpes. Pour une meilleure acclimatation, nous ferons d'abord l'ascension de la Pyramide Vincent.

Au programme : Thonon – Le Fayet – Gressoney – Refuge Mantova / Pyramide Vincent – Mantova / Signalkuppe en aller-retour – Gressoney – Le Fayet - Thonon

Point de rendez-vous et de dispersion : Gare du Fayet ou de Thonon

Niveau :

- Technique : bonne maîtrise du ski de montagne (niveau 3 ESF)
- Physique : une montée (1050 m) en altitude avec un horaire maxi de 5 à 6 h
- Portage : affaires personnelles + 1 kg de matériel collectif de sécurité
- Dénivellation : Montée : 2000 m / Descente : 3500 m / Sommet : 4554 m
- Pour randonneur bien entraîné

Votre budget individuel pour un groupe au minimum de 2 personnes (3 max.) :

- Frais d'encadrement du guide : **300 euros**
- Frais estimés à **650 euros** pour la caisse commune, à prévoir en espèces au début du stage
- La caisse commune comprend les frais d'hébergement en refuge (demi-pension), de vivres de course et repas, des forfaits des remontées mécaniques et de tous les transferts prévus au programme

Voir remarques ci-après.

Ce budget n'intègre pas :

- Les boissons personnelles
- Toute extension non décrite
- L'assurance personnelle

Nos plus :

- L'expérience de votre guide sur ce massif, une journée d'entraînement à l'altitude
- Un accès au refuge Mantova débutant par des remontées mécaniques et une petite montée
- Possibilité d'hébergement chez votre guide avant et après le stage, avec transport en minibus (covoiturage)

Remarques :

- Le stage proposé n'est pas un produit d'agence, mais le fruit du travail et de la longue expérience d'un guide artisan. De ce fait, *la prestation décrite dans cette fiche ne constitue pas un forfait touristique au sens de l'article L211-2 du code du tourisme, ce que le client reconnaît et accepte expressément.*
- Seul l'encadrement est acheté auprès du guide par le client.

AVENTURES

Raids de qualité

Jean-Pierre BERNARD



76 C rue de Champ Menou

F - 74200 ALLINGES

Tél./Fax 33 (0)4 50 71 40 01

E-mail :

jpbernard.guide@wanadoo.fr

- Les autres prestations sont incluses dans la caisse commune dont le budget a été établi en fonction des tarifs applicables par les prestataires à ce jour et pourrait être modifié en fonction de leurs conditions tarifaires.